



Villers-Allerand / Monchenot

Bulletin d'information avril 2013

N°9

EDITO

Le printemps tant attendu pointe enfin le bout de son nez après un hiver bien trop long !

Nous avons tous été plus ou moins touchés par les exceptionnelles chutes de neige. Neige qui a pu certains jours rendre vos déplacements compliqués. Cette situation inhabituelle a été gérée au mieux, les employés municipaux ainsi que l'entreprise Martin informés par les alertes météorologiques ont agi dès 5 H 00 du matin pour dégager et saler nos rues. Il est vrai qu'à 8 H 00 du matin tout n'était pas parfait, aussi je vous remercie de votre compréhension.

Avant d'aborder le sujet du budget de notre commune, je tiens à vous livrer quelques informations concernant les principaux projets en cours, à savoir :

L'espace culturel : Il s'avère, qu'après l'étude des sols, le meilleur emplacement est celui de l'actuel terrain de jeux. Celui-ci serait transféré sur le terrain acquis l'an passé dans le prolongement des tennis. Sa réalisation serait confiée à nos employés municipaux.

Les dossiers sont finalisés et les demandes de subventions, sans lesquelles le projet ne peut pas être réalisé, ont été soumises

aux différentes autorités.

Le devenir de l'actuelle salle des fêtes :

Les négociations avec les partenaires ont bien avancé. Le projet doit être approuvé dans leur plan 2014 pour sa réalisation. Nous attendons les conclusions et restons confiants sur les suites données à ce dossier.

Passons maintenant à la question du budget et de nos impôts.

Dès sa mise en place, le Conseil Municipal a retenu la nécessité de sortir Villers-Allerand de l'immobilisme dans lequel il était enfermé depuis trop longtemps, en réalisant des projets comme l'espace culturel, divers travaux de réfections, etc... Mais ceci a un coût !

La nouvelle intercommunalité qui sera mise en place le 1er janvier 2014 a elle aussi un impact important sur notre budget.

Les compétences qui lui seront confiées ont été fixées après de nombreuses réunions entre les Maires des 17 communes. Le seul impact significatif pour



Villers-Allerand sera de reprendre la compétence de l'éclairage.

C'est en fonction de ces éléments et de la prise en compte des taux d'imposition des 17 communes qui formeront la nouvelle intercommunalité, que le *Conseil Municipal a voté à l'unanimité* le taux d'augmentation pour le budget 2013 (l'ensemble des documents, projets, taxes, budget, comparaison... sont consultables en Mairie).

Notre bulletin est riche en informations. N'hésitez pas à nous signaler ce que vous souhaiteriez y voir paraître ou tout autre suggestion.

Avec tous mes respects.

Le Maire
Daniel LAGAIN

Dans ce numéro :

Le Budget 2013	2
Les Hirondelles	3
Procès SF PROM	3
Les évènements	4
Les évènements	5
Les départs	6
Les manifestations	7
Les Z'infos	8



La commission budget au travail

LE BUDGET DE L'ANNEE 2013

L'année vient de se terminer et les comptes 2012 sont maintenant clos et approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Ceux-ci font ressortir :

- un excédent en fonctionnement de 36 150 €.
- un déficit en investissement de -38 385 €.

La commune dispose donc d'un avoir total de 210 329 € (soit 147 696 € en fonctionnement et 62 633 € en investissement).

Le Budget 2013 incluant ces reports a été voté en équilibre recettes/dépenses à 564 581 € en fonctionnement et à 298 091 € en investissement. Celui-ci a été voté à l'unanimité avec une hausse des 4 taxes communales.

Le prévisionnel fait apparaître une cession d'actif de 190 000 € correspondant à la vente de la crayère.

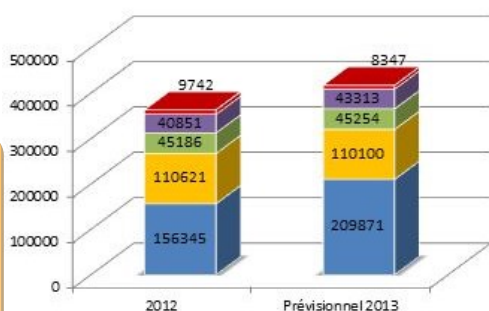
L'augmentation des taxes a été adoptée dans le but de préserver des fonds et de garder une capacité d'investissements pour les projets futurs (entretien des réseaux, réfection de l'immobilier communal, Espace Culturel, etc. ...).

Nous gardons le souci de laisser une gestion saine à la future équipe qui sera élue en 2014.

	2012	2013
Taxe d'habitation	11,22%	12,12%
Taxe foncière (bâti)	8,80%	9,50%
Taxe foncière (non bâti)	7,32%	7,91%
CFE	10,51%	11,36%

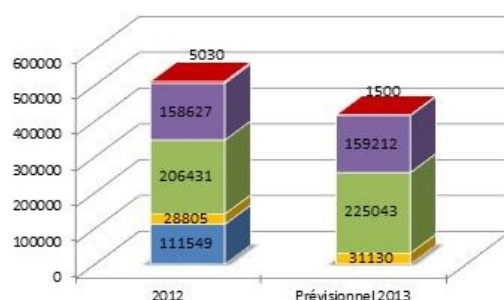
augmentation retenue au vote 8 %

Dépenses de fonctionnement



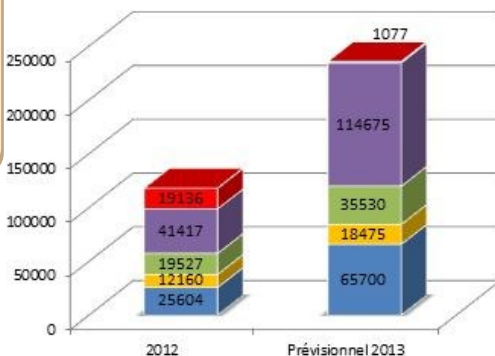
■ charges financières ■ autres
■ atténuation de produits ■ charges de personnel
■ charges générales

Recettes de fonctionnement



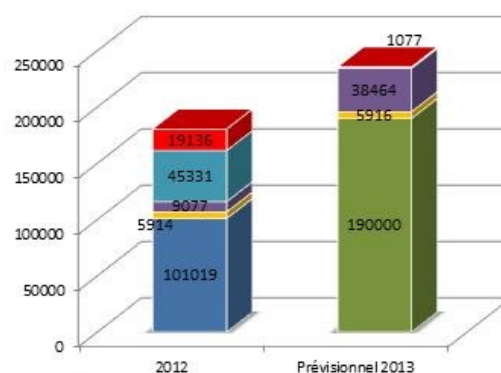
■ autres ■ dotations états
■ impôts et taxes ■ recettes diverses
■ report résultat

Dépenses d'investissement



■ autres ■ investiss en cours
■ immob corporelles ■ immob incorporelles
■ rembt k emprunts

Recettes d'investissement



■ autres ■ subvention investiss
■ rembt tva et autres ■ amortiss actifs
■ cession actifs ■ report résultat

Contrairement au vote du budget primitif 2013, les tableaux prévisionnels sont présentés sans reprendre les reports 2012, ceci afin de présenter une année de fonctionnement plus en adéquation avec la réalité.

Nb : L'augmentation des remboursements d'emprunt correspond à l'amortissement du prêt in fine de 39 K€ compensé en partie par l'Etat (motif : financement TVA sur travaux de voirie).

Le Budget 2013 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal du 9 avril 2013

LES HIRONDELLES

Monsieur LAGAIN, a été reçu en janvier dernier par Madame HAZAN, Maire de Reims, afin d'évoquer le devenir du bâtiment « Les Hirondelles ».

Celui-ci a fait l'objet d'un legs à la Caisse des Ecoles de Reims, il est à ce jour désaffecté et n'est plus exploitable. Son état se détériore d'année en année, c'est la raison pour laquelle Monsieur le Maire a obtenu une audience auprès des autorités de la ville de Reims.



La proposition faite à Madame la Maire de Reims a été la suivante :

La destruction de ce bâtiment afin d'en faire un parking réservé uniquement aux bus de la Ville de Reims qui amènent les enfants sur le site de la Rosière. Ce qui permet de garder « l'esprit du legs », à savoir le bien-être des enfants.

A ce jour, les cars rencontrent de grandes difficultés pour manœuvrer devant l'entrée du château. Ils se garent rue Haute, ce qui engendre des troubles de la circulation, ainsi que des problèmes de sécurité pour les enfants. Une autre solution, celle de faire stationner les bus sur la place de l'église n'a pas été retenue, les enfants devant traverser la rue principale.

Cette proposition faite par la Mairie de Villers-Allerand permettra de trouver une solution à une situation qui perdure depuis trop longtemps.

Lors de cet entretien Madame HAZAN s'est montrée très réceptive aux arguments développés et s'est engagée à y réfléchir très sérieusement. Les services de la Ville de Reims doivent prochainement étudier le coût de la démolition du bâtiment et de la construction de ce parking.

Nous vous tiendrons informés des suites de ce dossier.

LE LOTISSEMENT

Le 11 mars, le promoteur comparait devant le tribunal correctionnel de Reims, accusé d'avoir transgressé les règles du plan d'occupation des sols en érigeant des immeubles au-delà des 8 mètres autorisés.

Il devait répondre également du non respect d'un arrêté préfectoral limitant à 50 cm la profondeur autorisée pour couler les dalles de ses immeubles.

Lors de cette audience, nous avons été entendus, et c'est avec satisfaction que le procureur dans un réquisitoire accablant a exigé la mise en conformité de 4 immeubles. Il a demandé également 6 mois de prison avec sursis et 3 000 € d'amende.

L'affaire a été mise en délibéré le 29 avril.

Nous attendons maintenant que le troisième procès-verbal d'infraction soit instruit pour 5 autres immeubles dépassant jusqu'à 1,60 m les hauteurs autorisées.

Même si la procédure est longue et compliquée, notre détermination à faire respecter le droit est intacte. Trop de manquements aux principes élémentaires de démocratie jalonnent ce dossier.

Vous pouvez compter sur nous pour vous informer des suites de cette affaire.

**Jusqu'à 1.60 m de
dépassement**



CONCERT DE SAXOPHONES A L'EGLISE

Les parents d'élèves de Chigny-les-Roses et Villers animent leurs villages.

Après un loto fort fréquenté, les parents d'élèves ont organisé un concert de saxo avec un quatuor issu de la Société Philharmonique de Champagne avec au soprano Claude PFAFF, à l'alto Yannick VAUDE, au ténor Eugène COIN, et au baryton Jean-Pierre POTISEK.

Le concert de saxo a eu lieu en deux temps. Un des musiciens, Jean-Pierre Potisek, directeur de l'école de musique de Tours sur Marne, est venu présenter les instruments de monsieur Saxe, aux élèves de Villers et de Chigny, dans une approche pédagogique avec le but de donner envie aux enfants de venir assister au concert, et pourquoi pas de prendre le chemin d'une école de musique. Celle de Rilly-la-Montagne leur tend les bras. L'Association des parents d'élèves avait fait une information soutenue, engageant les parents à participer et à faire l'effort d'emmener leurs enfants.

Le concert dans l'église a réuni soixante dix spectateurs pour un programme, festif, agréable, présentant un répertoire très varié de jazz, de comédie musicale, de musiques de films, de classique, Satie, Debussy, Bach, Duke Ellington, Fats Waller, Brel, John Barry, des morceaux spécialement écrits pour l'instrument et des morceaux adaptés. Le panel a ravi les heureux présents. Une belle soirée pendant laquelle la salle et la scène vivaient en harmonie

Une initiative heureuse des parents d'élèves qui, souhaitons le, se renouvellera avec une plus forte adhésion de tous.



CARNAVAL

Samedi 23 mars, il faisait un froid de Toussaint mais on fêtait bien l'arrivée du printemps!

Dans son armure, la tête protégée par son heaume et le bouclier à la main, le chevalier templier était impressionnant ! Il était installé sur sa remorque tendue de velours et ornée de tous les blasons confectionnés par les enfants de la Récré.

Comme à l'accoutumée, le Bonhomme Carnaval, cette année un Roi Carnaval, avait été préparé par les enfants de la maternelle et M.Georgeton, **des attelages de Verzenay**, avait la mission de le balader sur sa calèche pour le mener jusqu'au petit terrain de jeu Confettis et serpentins ont été semés tout au long du parcours pour montrer le chemin !

Une petite samba chantée par les enfants avec « Dame Maîtresse » a contribué à la bonne ambiance et un timide rayon de soleil est même apparu au moment où la première flamme attaquait les pieds du bonhomme symbole de l'hiver...mais le printemps n'a pas réussi à s'installer !

Tout cela n'a pas empêché les enfants de faire des tours de village en calèche pendant que les grands prenaient un verre pour se réchauffer!



REMISE DES DIPLOMES

C'est Vendredi 29 Mars que les diplômes récompensant les participants à la formation des premiers soins ont été remis : le « certificat de compétences de citoyen de sécurité civile » a été délivré à tous les participants aux deux stages de formation qui ont eu lieu cet hiver.

La décision d'organiser ces stages a été prise suite à l'achat par la commune d'un défibrillateur cardiaque. En effet, les pompiers sont intervenus une première fois pour nous montrer le fonctionnement de l'appareil, ce qui a donné l'envie à certains d'entre nous de parfaire leur connaissance en matière de premiers secours. Il a donc été organisé un premier stage, neuf personnes du village y ont participé. Suite à d'autres demandes, il a été organisé une deuxième session de 10 personnes, ce qui fait 19 citoyens formés, une belle et rare réussite pour un village de notre taille, aux dires des pompiers.

Encore merci à Pauline, notre monitrice formatrice dont les compétences et la gentillesse ont été appréciées de tous.

La formation a constitué en l'apprentissage des gestes de premiers secours qui sauvent des vies : que faire en cas de malaise, d'arrêt cardiaque, de traumatismes ou autres brûlures ? Les pompiers, en nous mettant en situation, nous ont appris beaucoup.

Rappelons que le financement des stages a été assuré pour un tiers par les participants eux-mêmes, pour un tiers par la municipalité et pour un tiers par le Club athlétique de Villers Allerand. En effet, les bénéfices réalisés lors de la randonnée pédestre du Lundi de Pentecôte 2012 ont été dédiés au financement de cette formation. Ceux de la randonnée 2011 avaient financé une partie de l'achat du défibrillateur.

Que toutes les personnes qui sont venues à nos Randonnées du lundi de Pentecôte soient chaleureusement remerciées.

LES CAHIERS DES PLAINTES, DOLEANCES ET REMONTRANCES

Vendredi 15 mars, La Récré avait invité Micheline LEVERD, membre de l'association "Les Fils de Valmy" pour une conférence présentant les cahiers des plaintes, doléances et remontrances des habitants de Villers-Allerand et Chigny.



L'association "Les Fils de Valmy" créée à l'occasion du bicentenaire de la Révolution s'est donné pour mission d'expliquer cette période à partir des textes et documents d'époque conservés aux Archives Départementales et aux Archives Municipales de Reims.

Micheline, que les enfants passés par la maternelle connaissent bien pour le "coin écoute" qu'elle assure depuis plus de 10 ans, est d'abord allée présenter l'exposition jointe à cette conférence aux élèves de la classe de CM2 du groupe scolaire. Ils ont ensuite pu les étudier en classe avec M. Avé et avaient préparé leurs questions pour la 2ème séance :

Le ruisseau entre Villers et Montchenot existe-t-il encore ? Pourquoi n'y avait-il pas de moutons à Chigny ? A quel âge l'école était-elle obligatoire ? Comment écrasait-on le raisin ? Comment les gens étaient-ils habillés ?

Les enfants ont apprécié les réponses et les explications.

Un heureux hasard : la date fixée pour la conférence proposée aux habitants correspondait au jour anniversaire où furent signés ces cahiers !

De nombreux documents : textes, caricatures d'époque, portraits et même un jeu de carte « révolutionnaire » édité à Reims... illustraient les propos historiques.

Parmi les panneaux, les spectateurs ont pu lire les reproductions des originaux de ces "Cahiers de Doléances", une source inépuisable d'informations sur la vie des habitants de nos villages à la fin du XVIII^e siècle : leurs terroirs, leurs métiers, leurs revenus, leurs vœux ...

Enfin, une vitrine d'archives municipales de Villers-Allerand contenant le 1^{er} cahier de délibérations municipales ouvert le 30 mai 1790 et des plans de l'An II de la République ont aussi beaucoup intéressé l'auditoire...



NOS AMIS A QUATRE PATTES

Le club canin, dirigé par Monsieur POTAUFEAU fêtera bientôt ses 40 ans. L'année 2013 a très bien démarré par le club qui a organisé une formation d'hommes d'attaque. 17 candidats, venus de Champagne-Ardenne, de Franche-Comté, d'Alsace, de Lorraine, de Picardie et de l'Île de France ont participé à cette formation. 14 candidats ont réussi les épreuves, ce qui va leur permettre d'officier dans les concours nationaux.

La fête des chiens se déroulera les **22 et 23 Juin prochains**. Un concours national aura lieu les **7 et 8 Septembre 2013** avec une animation supplémentaire afin de marquer les 40 ans d'existence du club.

Rappel des horaires d'entraînement :

RING :

Lundi	de 14 H 30 à 19 H 00
Mercredi	de 14 H 30 à 19 H 00
Samedi	à partir de 14 H 30 pour les jeunes chiens

EDUCATION CANINE :

Samedi	de 14 H 30 à 17 H 00
Dimanche	de 10 H 00 à 12 H 00

OBEISSANCE :

Mercredi	10 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 30 à 17 H 00
----------	---

Renseignements : 03 26 84 23 12 – 06 15 23 74 62

RANDONNEE DE PENTECOTE



C'est le lundi 20 mai que se déroulera la traditionnelle Villers-Allerando, randonnée pédestre organisée tous les ans le Lundi de Pentecôte par le club athlétique de Villers-Allerand.

Comme à l'habitude, deux parcours seront proposés à nos randonneurs :

6 ou 13 kilomètres à parcourir à travers bois et vignobles suivant des tracés originaux et différents chaque année. Inscriptions et départ se font à la mairie à partir de 8 H et jusqu'à 10 H pour le circuit de 13 Km et 11 H pour celui de 6 Km.

Les retours devront se faire avant 14 heures.

Ravitaillement et collation vous attendront à mi-parcours pour le 13 km et à l'arrivée pour tous.

Météo propice et convivialité assurées.

Une participation de 4 € sera demandée aux plus courageux qui feront le parcours de 13 Km, les moins courageux participeront à hauteur de 3 €. Le tarif sera de 1 € pour les enfants de moins de 12 ans.

Les bénéfices réalisés lors de notre Villers-Allerando seront reversés en totalité à l'institut Jean Godinot qui commémore cette année son cinquantième anniversaire. L'argent versé contribuera soit à l'aide à la recherche, soit à l'achat de matériel améliorant le confort des patients.

Une surprise viendra agrémenter le parcours. Les organisateurs vous attendent nombreux, **venez vous faire plaisir tout en soutenant l'institut Jean Godinot.**

C'EST LA DERNIERE BAGUETTE SIGNEE AURELIE ET DIDIER RINDEL.

Elle croustille encore, elle a le goût particulier du au revoir.

Viking, des Moissons ou d'épeautre leur pain est apprécié, leur pâtisserie aussi. Pas de croissant industriel, viennoiseries et pâtisseries sont « fait maison » c'est malheureusement devenu rare aujourd'hui.

6 ans dans cette boutique «Les vendanges du Meunier». Bien accueillis, entre le four, la salle à manger, la cuisine, un jardin en fond de boutique, un premier étage et cette grande grange où stocker la farine d'Auberives des Moulins Lorin. Une vie offerte au village, au rythme des saisons. Toute une famille mobilisée pour joindre les deux bouts, mamans pour les coups de bourre, l'arrivée d'une petite Louanne que l'on a vu grandir. Un beau parcours depuis ce 1^{er} août 2007, jour de leur arrivée, la tâche n'était pas évidente : se mettre à son compte, acquérir le fonds, changer le four fatigué, emprunter, tenter une nouvelle aventure. Pas un jour d'absence, le village ne pardonnerait pas les absences, hors les congés traditionnels, excepté pour un mariage un samedi en prenant la précaution d'avertir toute la semaine les habitués ! Pas de

faux bond, l'engagement est total.

On dit volontiers que la boulangerie est un poumon dans un village. Villers a deux pôles actifs au quotidien, son restaurant et sa boulangerie. On s'attache à sa boulangère que l'on retrouve 6 fois par semaine dès 7 heures jusqu'à 19 heures. On s'inquiète de les voir partir.

Avec en tête la multitude de bons moments passés à Villers, ils vont peut-être s'installer à Lucinges en Haute Savoie, place de l'église, aux bords des pistes, entre Annemasse et Bonneville, reprendre une plus grosse affaire, apporter leur savoir-faire, leurs sourires et leur disponibilité. Souhaitons leur une grande réussite.



Les Meuniers Lorin ont cherché un successeur. Nous accueillons Anthony TARANTINO un habitant de Rilly-la-Montagne. Notre pain est dans ses mains.

Qu'il soit le bienvenu !

DEPART EN RETRAITE DE JEAN-MARIE FLEURY

Travail sur la mise en eau de la fontaine



« J'ai commencé à travailler dès l'âge de 18 ans dans la boulangerie familiale. Après trois années passées en apprentissage, j'ai exercé pendant 17 ans mon métier de pâtissier dans deux établissements du centre ville de Reims.

Les circonstances de la vie ont fait que le 1^{er} avril 1990, j'ai rejoint le regretté Jean Rouspy pour travailler à la commune.

23 ans que je n'ai pas vu passer, le travail étant rythmé par les saisons sans vraiment de finalité.

Bientôt, le temps va faire son œuvre et je ne garderai que les bons souvenirs. Oubliés certains endroits de Villers où j'avais la fâcheuse impression d'être observé à la loupe ! Malgré tout, la grande majorité de la population a été bienveillante à mon égard.

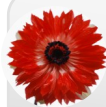
A mon avis notre métier souffre d'un déficit de reconnaissance, et pourtant les sujets de satisfaction n'ont pas manqué !

Je suis toujours admiratif devant un beau massif de fleurs, la réhabilitation des fontaines et surtout l'inauguration du bassin lavoir sur la place, ce n'est pas rien ce que nous avons finalisé !

L'hiver, le déneigement faisait partie de nos tâches, c'était quand même un plaisir de voir partir les Villers-Allerandais pour leur travail en toute sécurité, alors que je m'étais levé très tôt pour cela.

Je n'oublierai pas non plus, l'organisation chaque année du feu d'artifice tiré à l'occasion de la fête patronale. Ma formation d'artificier m'a permis et me permettra encore longtemps de faire briller les yeux des petits et des grands pendant quelques minutes chaque premier samedi du mois de septembre.

Voilà venu le temps de tourner la page et de pouvoir me consacrer à mes diverses passions. Bichonner mes vaillantes abeilles, soigner mon potager, fabriquer gâteaux et chocolats, préparer de merveilleux feux d'artifice et bien entendu prendre du temps avec ma famille ».



Les fleurs qui vont embellir notre village cette année seront livrées le 24 mai. Si vous vous sentez une âme de jardinier, vous pouvez nous rejoindre le samedi 25 mai à partir de 9H dans le jardin de la Mairie pour participer aux plantations.

LA FETE DE VILLERS SE RENOVE

Chaque année, juste avant la rentrée des classes les habitants de Villers ont l'habitude de se retrouver sur la place de l'église au rendez-vous des forains et du feu d'artifice.

La fête traditionnelle dans tous les villages se transforme, évolue.

Aujourd'hui on n'attend plus ce moment pour acheter des nougats à ses enfants ou aller danser. Cependant chacun clame son attachement aux traditions et souhaite pouvoir sentir une fois par an son village vibrer sur la place. Malgré le début d'une désaffection populaire, on va tenter d'installer un nouveau rythme en proposant de nouvelles attractions, dans un esprit convivial. A nous tous de relever ce pari !

Les forains seront toujours là pour les petits. Un concours de pétanque, un défi au taureau mécanique, des jeux récréatifs, le sumo et des scratchs grimettes, une animation spectacle, le tir à l'arc pour les plus grands renouvelleront votre curiosité. Le lancer de lanternes, le petit Versailles création pyrotechnique de Jean-Marie Fleury vous apporteront des éclats de couleurs dans les yeux. La buvette, le bal vous attendent juste après le défilé conduit cette année par le groupe de jazz Nouvelle-Orléans « Maman n'veut pas ».

Réservez dès maintenant votre samedi 31 août et votre dimanche 1er septembre ainsi que le lundi 2 pour venir à la fête de Villers.

Les enfants de Villers de moins de 12 ans au 1^{er} septembre, pourront venir chercher des tickets gratuits pour les manèges forains à la mairie, dès le 1^{er} juillet 2013 et profiter encore mieux de la fête.



A nous tous
de relever
ce pari !

CONVIVIALEMENT VOTRE

L'association Montvillers» organisera la dernière conférence dirigée par Mireille Lamiral-Dupouy, **le vendredi 7 juin 2013 à 18 h 30** : «de Bocquet à Antral, sont-ils ringards les peintres de la vallée de la Marne». Bonne question ! Quels regards porte-t-on sur ces artistes si proches de nous.

C'est une intervention qui propose un cadre original. Mireille traite le sujet avec brio, elle répond à la question qu'elle a posée, elle engage un échange fructueux avec le public, qui a son tour commente avec conviction les objets, les photos qu'il a amenés, apportant ainsi une contribution heureuse et imprévisible au thème traité.

Bernard Weiler travaille de son côté sur le même thème et nous offre ses découvertes photographiques.

Cette première série de rencontres a trouvé un public attentif, heureux de se retrouver autour de ses propos émaillés d'anecdotes, de précisions linguistiques sans jamais se départir d'une énorme dose d'humour et de l'immanquable chanson. Il n'y a pas de conférence de Mireille sans une chanson et la promesse est tenue. Votre tête, votre cœur, vos sourires sont attendus ce 7 juin pour ces flâneries cérébrales. Qu'on se le dise.

VIDE-GRENIER

Organisé par la coopérative scolaire de Villers-Allerand
Le Dimanche 2 juin 2013 de 8 H 00 à 18 H 00 Rues Haute, Alphonse Hanin, des Maivillers, Alexandre Dhainaut.
Prix des emplacements : 4 € le mètre et 15 € les 4 mètres.

Réservez votre emplacement sur les formulaires disponibles en Mairie.



« Quand j'étais petite, je l'ai souvent croisé dans les jardins, vers le Mont-Joli. Il me faisait un peu peur avec sa barbichette » confie une habitante qui se souvient de Paul Boquet.

Publié dans l'UNION du 22 août 2011



Le 2 juin, vous pourrez visiter le parc de Mme et Mr Heidsieck à l'occasion de son ouverture annuelle lors de la journée des jardins. Dans ce beau site amoureusement cultivé, vous pourrez acheter des plants, des fleurs de grande qualité. Ce sera une journée de flâneries que nous aurons la chance de partager

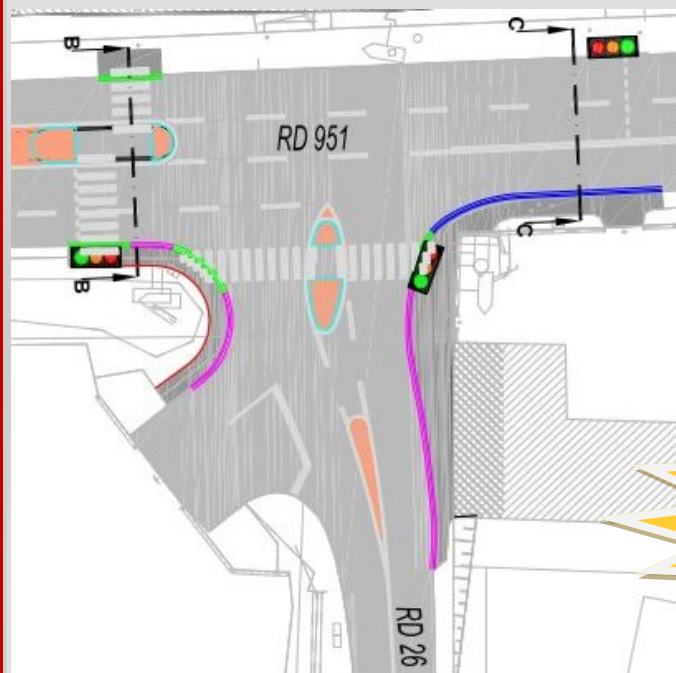
Le CAVAM organise sa " course par couples " le **samedi 22 Juin 2013 à 17 H 00**
Départ et arrivée près des tennis.

Courses pour les enfants à partir de 15 H 00.

Venez nombreux pour participer ou pour encourager les coureurs.



TRAVERSE DE MONTCHENOT SECURISATION DES INTERSECTIONS RD951—RD 26



Après plusieurs rencontres sur le terrain et en Mairie, le Conseil Général avec l'accord du Conseil Municipal a défini un plan de sécurisation qui devrait être opérationnel à la fin de l'été.

La circulation se fera en alternance par le biais de feux tricolores. Ils permettront d'accéder à la RD 951 en direction de Reims et d'Épernay en toute sécurité.

Pour la sécurité de tous!

L'ÉGLISE DE NOTRE VILLAGE S'APPELLE AGATHE. QUI ÉTAIT CETTE AGATHE ?

L'histoire d'Agathe, femme chrétienne est connue grâce aux textes de Jacques de Voragine dans La légende Dorée. Elle est née dans les années 200 en Sicile, région sous le contrôle des romains. A partir de 202 les conversions au christianisme sont interdites et les persécutions deviennent systématiques. Agathe est dénoncée.

Amenée devant les autorités, le proconsul romain de Catane la convoite pour son extrême beauté et sa fortune. Elle refuse ses avances, souhaitant se consacrer à Dieu. Fort de son pouvoir pour la briser, le proconsul la fait mettre dans un lupanar, puis en prison, puis la fait torturer. Parmi les tortures qu'elle endure, on lui arrache les seins à l'aide de tenailles.

C'est ce moment douloureux qui est traduit sur le chapiteau de l'église de Villers. On aperçoit bien la tenaille à gauche de la photo et les démons qui tournent autour de son corps sur la droite de la photo. La légende dit qu'elle fut guérie de ses blessures par l'apôtre Pierre qui la visita en prison. D'autres tortures finirent par lui faire perdre la vie et son décès fut accompagné d'un tremblement de terre qui ébranla toute la ville.

Un an après sa mort, l'Etna entra en éruption, déversant un flot de lave en direction de Catane. Selon la légende, les habitants s'emparèrent du voile qui recouvrait la sépulture d'Agathe et le placèrent devant le feu qui s'arrêta aussitôt, épargnant ainsi la ville. Depuis, on invoque son nom pour protéger les villages des incendies.

